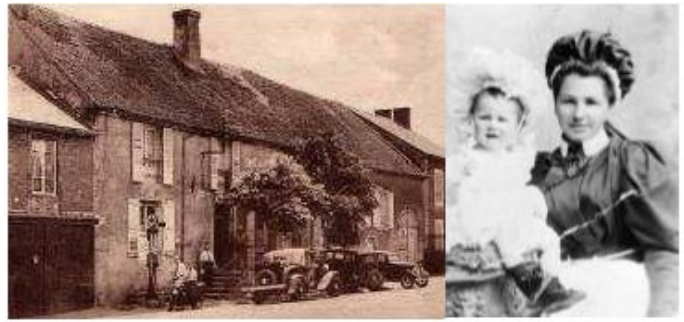


le t'ret appart... au pupille et do
dé... riciers et n
le et doivent...
nts du servic...
En aucun... peut être confié
ié à des... au se

*Les amis de la maison
des enfants de
l'Assistance Publique*



*Les amis de la Maison des enfants de
l'Assistance Publique et des Nourrices
Association loi 1901*

*Siège social : mairie d'Alligny en Morvan (58230),
alligny.morvan@wanadoo.fr*

Lettre d'info N°13

Avril 2015

Déjà une année passée depuis la précédente Lettre d'info, que de changements sur le bâtiment à Alligny, et dans le jardin aussi ! Même si tout ne sera pas prêt pour l'été comme il avait été espéré...

Le projet prend tournure, plus lentement, certes, que beaucoup d'entre nous le souhaitaient, mais ne dit-on pas qu'il ne faut pas confondre vitesse et précipitation ? Avant de vous laisser à la lecture, j'en profite pour remercier tous ceux qui participent à ce projet tant par leurs dons, leurs prêts, leur implication, que leur disponibilité, leur patience aussi. Au premier rang desquels il faut placer Marie-Line et Marion, indispensables « chevilles ouvrières »

SOMMAIRE

Page 1 et 2: La vie de l'association

Page 3.4 (pages centrales) :

Troisième partie de l'espace d'exposition, le parcours de l'enfant

Page 5. : Carré d'histoire


« exposition St Vincent de Paul »

Pages 6. : Revue de presse « La boîte à bébé »

Page 9 : Récits de vie

LA VIE DE L'ASSOCIATION : l'association poursuit sa route....

...voici les principaux événements de 2014



Repas annuel
La vieille auberge
St Agnan
Octobre 2014

Conférence –
Catherine Robé
St Léger Vauban
Juillet 2014

Conférence – Noëlle Renault
Asquins
Mai 2014

Exposition et Conférence
Noëlle Renault
St Léger Vauban
Jun 2014

Assemblée
générale de
l'association
Ménessaire
Jun 2014

Exposition
Asquins
Mai 2014

Exposition
Bard Le Régulier
2014



LA VIE DE L'ASSOCIATION : points de repères en 2015

AGENDA...LES DATES DE 2015

27 Juin 2015 15h Salle des fêtes Alligny-en-Morvan	Assemblée générale de l'association Conférence de G. Normand sur l'hospice St Vincent de Paul (à confirmer)
---	--

Contact

Association des amis de la Maison des Enfants de l'Assistance Publique et des Nourrices
Mairie d'Alligny-en-Morvan,
Mairie, 58230 Alligny-en-Morvan
Présidente : Martine Chalandre

Vous pouvez adhérer à l'association pour une cotisation annuelle de 10 €
(envoyer un chèque à Jean-Pierre Cortet, trésorier, 58230 Alligny-en-Morvan)

Si vous le souhaitez, vous pouvez également
(sans être obligé d'adhérer):

- ➔ Faire un don à l'association
- ➔ Participer à des travaux de recherches
- ➔ Participer aux différentes animations culturelles et festives

REMERCIEMENTS

Merci à L'Association **Morvan Pupilles**, basée à La Roche en Brenil. L'association nous a informé fin janvier de sa dissolution après trente ans de fonctionnement. Il a été décidé de faire un don conséquent de 1800 euros à notre association. Nous sommes très touchés par ce geste, ce « passage de flambeau » en quelque sorte.

Nous avons, depuis quelques années, des adhérents communs. Nous leur exprimons notre immense reconnaissance et souhaitons nous montrer dignes de leur confiance, en les remerciant de leurs encouragements.

Merci au Docteur **Yvon Meslier** qui nous a fait don de plusieurs médailles et matrices de médailles, réalisées pour honorer des médecins s'étant occupés de l'enfance ou de l'hygiène. Ces dons sont faits en mémoire de ses parents, le Docteur Charles Monot (1830-1914) et son neveu le Docteur Adrien Meslier(1868-1915).

ANNONCE

L'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance, Pupilles de l'Etat (A.D.E.P.A.P.E. 21) et autres statuts, été créé, à DIJON, le 12 mars 2015.

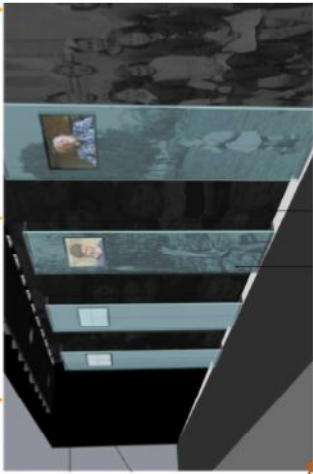
Cette association peut regrouper les pupilles de 16 ans et plus et anciens pupilles de l'Etat nés et/ou accueillis et/ou résidents du département de la Côte d'Or, mais également les assistants familiaux et les travailleurs sociaux, enfin toute personne qui a œuvré dans le domaine de l'aide sociale en Côte d'Or.

L'A.D.E.P.A.P.E 21 recherche un ancien pupille pour siéger au Conseil Départemental de Famille qui délibère dans le domaine de l'adoption des jeunes pupilles auprès du Conseil Départemental de la Côte d'Or.

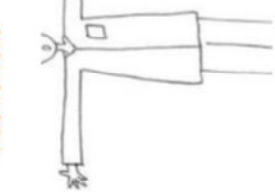
Pour tous renseignements contacter le
Président : Roland BONNAIRE
roge.bonnaire@wanadoo.fr;
Tél : 06 75 90 41 04

ON FAIT LE TOUR DU PROJET ?

Poursuite de la visite virtuelle de l'espace d'exposition de la Maison des Enfants de l'Assistance Publique. En voici la troisième partie : le parcours de l'enfant. Être enfant placé, enfant des hospices ou de l'assistance publique, cela signifie que tout acte de la vie quotidienne est susceptible de vous rappeler à cette condition d'enfant placé. Situé dans un passage en forme de couloir, cet espace expose, grâce à des témoignages audiovisuels les récits d'enfants de l'assistance devenus adultes, qui racontent leur enfance et leur quotidien dans leur famille d'accueil. A chaque écran correspond une thématique. Pour chaque thématique se croisent les témoignages de 3 ou 4 personnes différentes.



Habillement



Les différentes administrations d'assistance vont résoudre de diverses manières le problème de l'habillement des enfants placés. L'administration parisienne, probablement dès les premiers temps de la mise en place du placement nourricier fournit la vêtue aux nourriciers, compléments essentiels de la pension. Fabriquées en série par les services d'assistance, ces vêtues sont transmises aux enfants à raison d'une vêtue ou layette selon l'âge par an, soit 4 vêtues au XVIIIème siècle, jusqu'à 13 vêtues au XIXème puis au XXème. Cette vêtue est la même pour les garçons et filles jusqu'à 4 ans puis on prend soin de leur fournir des collis différenciés. Quand l'adolescent est mis en gage à 12, 13 puis 14 ans, après avoir reçu un dernier trousseau dit d'engagement, le patron qui l'embauche est censé lui fournir de quoi se vêtir.

Dès la fin du XVIIIème siècle, les souliers ne sont plus fournis mais remplacés par une indemnité de chaussures.

Dans les années 1970, ce dispositif qui a perduré est supprimé et les collis de vêtements sont remplacés par une prime d'habillement.

On connaît mal le fonctionnement des autres administrations. Dans la Nièvre, il semblerait que l'assistance publique, au moins au XXème siècle, fournisse, outre un manteau, directement du tissu aux nourriciers chargés, alors de confectionner les vêtements. Résistants, ces vêtements sont, selon les témoignages recueillis de très bonne qualité. Mais fabriqués en série, ils révèlent l'origine des enfants qui les portent. C'est particulièrement vrai pour la pélerine ou burnous, la blouse ou tablier qui permettent, dans la cour d'école, de distinguer à « l'œil » l'enfant de l'assistance publique de l'enfant de famille.

Les maux des enfants placés

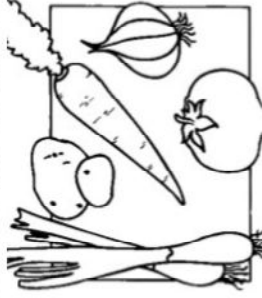
Avant le milieu du XXème siècle, il n'existe pas vraiment de recherche médicale portant sur les maux développés par les enfants ayant subi l'abandon, des placements réitérés parfois de la maltraitance... Néanmoins, à la lecture des dossiers et dans les témoignages un certain nombre de faits expriment une souffrance. L'énurésie tardive est fréquente chez les enfants de l'assistance au point que l'administration se voit obligé de la mentionner dans les recommandations faites aux nourricier. Quelques pupilles commettent de petits délits comme des petits vols. Des instituteurs pointent pour certains des difficultés d'apprentissage...

Gagé

La voie que l'assistance privilégie est la mise en gage chez des cultivateurs. Cette mise en gage augure d'une nouvelle vie pour le pupille ; la famille qui le reçoit n'est plus rémunérée pour l'entretenir, c'est par son travail que le pupille « paye » cet entretien. D'où la tentation de certains patrons d'économiser sur le dos des pupilles. Et quand le pupille échappe à cette mise en gage, l'assistance publique oriente celui-ci vers d'autres métiers manuels. Pour les enfants incapables aux travaux agricoles, c'est la mise en apprentissage chez un patron ; pour les enfants des plus méritants, c'est l'orientation vers les prestigieuses écoles professionnelles créées à la fin du XIXème siècle.

Vie professionnelle

Jusque dans les années 1950-60, l'ambition de l'administration pour ses pupilles reste de les insérer dans le milieu rural de leur enfance. Sur l'ensemble de la IIIème République (1870-1940), 60 % des pupilles placés restent sur leurs lieux de placement (80 % des enfants trouvés, 60 % des enfants abandonnés et moralement abandonnés, 45% des orphelins pauvres mais seulement 10 % des enfants en dépôt). Dans la première moitié du XXème siècle, 77 % des enfants assistés occupent des professions qui ont la préférence de l'assistance publique : domesticité agricole, artisanat, 40 % d'une classe d'âge sont ouvriers agricoles 1. Comparés aux enfants de famille des cantons ruraux, qui ont souvent eu la même enfance, ils sont aussi désavantagés car n'accédant que très rarement à la propriété. Mais ils ont, dans une faible mesure, la possibilité de s'extraire de leur milieu d'origine.



Nourriture

Se nourrir ou être nourri est un besoin vital. Les pratiques instituées dans les familles nourricières vis-à-vis des enfants en garde trahissent l'attention portée à ces enfants. Dans cette famille, tous les enfants, indifféremment de leur origine, prennent le repas à la même table. Et le repas est plus ou moins copieux selon l'aisance de la famille. Parfois dans ces villages pauvres, ce que l'on partage c'est la misère, qui touche enfants placés comme enfants de la famille. Mais dans cette autre famille, la différenciation est plus exacerbée : la vaisselle, la nourriture sont différentes selon que l'on soit « de la famille » ou non.

Scolarité, à l'école de la différence ?

L'école joue un rôle prépondérant dans l'émancipation des enfants de l'assistance ; elle doit leur permettre de s'élever socialement. Dès le milieu du XIXème siècle, l'administration, et au premier lieu le directeur d'agence, apporte une attention particulière à la scolarité des pupilles. La présence des enfants à l'école est surveillée, des récompenses sont instaurées pour les nourriciers, l'instituteur et le pupille en cas de réussite au certificat d'études primaires. Dès la fin du XIXème siècle, la quasi-totalité des enfants de l'Assistance publique est scolarisée mais les résultats aux examens et les taux de réussite de ces enfants restent inférieurs à ceux des enfants de famille. L'attention de l'administration à la scolarité n'a souvent d'autres buts que ses pupilles sachent lire, écrire et compter. Mais à la fin de la scolarité obligatoire, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, peu de pupilles, même parmi les plus méritants, sont poussés à poursuivre l'école. Pour des raisons financières et morales, l'assistance refuse de prolonger la scolarité de ses pupilles. A partir des années 1890, les pupilles de la Seine peuvent concourir pour l'obtention de bourses dans les écoles et lycées de Paris. Mais les réussites restent des exceptions.

Dans l'agence de Saulieu, en 1923, sur 558 élèves hors pension seuls 5 (soit 0.9%) ont été admis à poursuivre leurs études.¹ Avec la fréquentation des bancs de l'école, au-delà de l'instruction, est aussi en jeu la socialisation de l'enfant, sa confrontation avec les autres. Souvent l'entrée à l'école vers 6 ans coïncide pour l'enfant avec la prise de conscience de sa « différence ». C'est la blouse ou le tablier qui identifie immédiatement « celui de l'assistance », l'appel de l'instituteur en début d'année pour la distribution des fournitures scolaires payées par l'administration, le constat que son nom n'est pas le même que celui des adultes qui l'évaluent, les visites du directeur d'agence... Mais en Morvan, cette différenciation reste relative ; le nombre d'enfants de l'assistance dans une classe est conséquent.



Carré d'histoire : Exposition Saint-Vincent de Paul, par Jacqueline Grimaldi



La crèche à la fin du XIX^e siècle.



La crèche en 1922.



La crèche en 2011.

Sources : Planches ci-dessous et ci-dessous extraites de l'exposition à la mairie de Paris 14^e du 19 au 30 janvier 2015

Hospice d'enfants trouvés puis assistés pendant deux siècles, le Centre d'Accueil Saint-Vincent-de-Paul est arrivé, en janvier 2014, au terme de son existence dans les murs d'une ancienne chapelle de l'avenue Denfert-Rochereau dans le 14^e arrondissement de Paris

En effet, le réaménagement urbain du site de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul met en lumière la question du devenir de ce patrimoine, architectural mais aussi social. Le Pavillon de l'Oratoire, bel édifice élevé en 1657, a été le témoin de deux siècles d'assistance à l'enfance en détresse. L'ancienne chapelle possède un vestige du « tour d'abandon » de l'Hospice des Enfants-Trouvés, rappelant qu'au début du XIX^e siècle, Paris y envoyait près d'un cinquième des enfants qui naissaient. Si la façade de cette chapelle est assurée d'être conservée, la question du souvenir de cette institution se pose en raison du projet de restructuration urbaine qui doit faire naître un nouveau quartier.

Le périmètre de mémoire du site doit être défini : quel sens lui donner, dans ce qui sera détruit comme dans ce qui sera conservé. Les circonstances du déménagement du Centre, fin 2013, ont montré les difficultés à assumer cet héritage ambivalent : changement du nom de l'établissement, devenu Centre Eleanor-Roosevelt, et transfert des 90 jeunes en attente d'une famille d'accueil dans un immeuble à l'architecture contemporaine à la Porte des Lilas.

Le Musée de l'Assistance Publique (1) a fermé ses portes au public en juin 2012. Ses collections devraient être installées dans l'Hôtel-Dieu en 2016. Avec succès, les villes de Londres ou de Florence ont fait de leurs orphelinats des musées. La réaffectation de la chapelle en un lieu culturel apparaît comme une ambition réaliste, aussi bénéfique au futur éco-quartier qu'à la Ville de Paris.



Vestige du « tour d'abandon » - Ancienne chapelle de l'Hospice des enfants trouvés

Dans le cadre de cette exposition, réalisée avec la participation de la Société Historique et Archéologique du 14^e arrondissement (2), a eu lieu, le 24 janvier 2015, une conférence sur l'histoire de l'enfance abandonnée, présentée par Guillaume Normand, archiviste au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris et président de l'association « Mémoires du Centre d'Accueil Saint-Vincent-de-Paul » (3). Guillaume Normand a retracé, à partir de son mémoire d'études, l'histoire de la prise en charge des enfants abandonnés à Paris.

L'ouverture, l'été prochain à Alligny-en-Morvan (*Nièvre*), de la « Maison des Enfants de l'Assistance Publique et des Nourrices » s'inscrit dans la continuité de l'histoire et de la mémoire de Saint-Vincent-de-Paul dont les petits pensionnaires étaient envoyés en familles d'accueil en province. Les adhérents de l'Association de la Maison ont eu la chance, en mars 2012, de visiter avec émotion la chapelle et la pouponnière (pour certains) de Saint-Vincent-de-Paul ainsi que le Musée de l'Assistance Publique. Hélène Guillon, adhérente comme moi de l'Association, a évoqué, à travers son histoire familiale, les objectifs de la Maison, qui mettra en lumière les parcours singuliers de ces milliers d'enfants accueillis en Morvan, dont l'écrivain Jean Genêt élevé à Alligny. Enfin, le Parc Naturel Régional du Morvan (4) a mis en œuvre une exposition itinérante sur le sujet, présentée à plusieurs reprises ces dernières années dans différentes communes du Morvan : « Enfants de l'Assistance Publique et Nourrices du Morvan : une histoire partagée ».

Pour davantage d'informations sur ce sujet :

(1) Association des Amis du Musée de l'AP-HP

Histoire du Musée à lire sur <http://www.adamap.fr/musee.html>

(2) Société Historique et Archéologique du XIV^e arrondissement

2, place Ferdinand-Brunot, 75014 Paris (à la Mairie)

<http://www.sha14.asso.fr/>

(3) Association « Mémoires du Centre d'Accueil Saint-Vincent-de-Paul »

15, avenue du Maréchal-Juin – 93260 Les Lilas

<http://memoiressaintvince.wix.com/mcasvp#events/c19q>

(4) Parc Naturel Régional du Morvan

Culture Patrimoine / Ecomusée du Morvan / Maison des Enfants de l'Assistance Publique - <http://www.parcumorvan.org/>

REVUE DE PRESSE (LE NOUVEL OBSERVATEUR)

UN 5E ENFANT ABANDONNE DANS LA "BOITE A BEBES" DE BELGIQUE

Copie d'un article publié le 26-02-2015 par Renaud Février

Le nouveau-né a été abandonné en banlieue d'Anvers dans la seule "boîte à bébés" du pays. Ce dispositif permet aux parents de confier, anonymement, leur enfant à une association.

Il s'appelle Jules. C'est le cinquième bébé abandonné dans la seule "boîte à bébés" de Belgique, gérée par l'association Moeders voor Moeders (Des mères pour les mères), dans le district de Borgerhout, en banlieue d'Anvers.

« Je sais qu'il y a des critiques contre le tiroir à bébés, mais je dois dire que je suis heureux que cela existe à Anvers (<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/anvers>) pour les mères qui sont terriblement désespérées afin qu'elles puissent abandonner leur enfant en toute sécurité et en toute discrétion", plaide l'adjoint au bourgmestre en charge des Affaires sociales, Fons Duchateau, sur la chaîne flamande VRT.



La "boîte à bébés", une sorte de tiroir sécurisé et chauffé, garantit l'anonymat du dépositaire. Une alarme se déclenche ensuite, quelques instants après son utilisation, pour prévenir l'association, laissant toutefois le temps au parent de s'éloigner. En Belgique, elle a été utilisée pour la première fois en novembre 2007. Avant cela, l'association avait déjà recueilli deux bébés qui lui avait été remis.

Six mois pour revenir sur sa décision - Prénommé Jules par la bénévoles qui l'a trouvé, le petit garçon est aujourd'hui placé dans une famille d'accueil, candidate pour l'adopter. Quand il a été déposé dans la boîte, en décembre, très peu de temps après sa naissance, selon Fons Duchateau, le bébé était en bonne santé. Au vu de la manière dont son cordon ombilical avait été coupé et noué, la mère biologique n'a probablement pas reçu d'assistance lors de l'accouchement, assure la chaîne VTM.

Son abandon n'a pas été rendu public plus tôt car l'association veut laisser du temps aux parents pour récupérer l'enfant anonymement : "On veut donner le plus de temps possible à la maman pour qu'elle puisse revenir sur sa décision", explique Katrin Beyers, de l'association Moeders Voor Moeders, pour expliquer les trois mois de silence.

Au total, la mère biologique peut revenir sur sa décision pendant six mois. Ensuite, Jules sera adopté.

Des centaines de "boîtes" en Europe - S'il n'existe qu'une seule boîte de ce type en Belgique, ce système controversé est très répandu en Europe. "Les boîtes à bébés se multiplient", titrait même "Le Monde" dans un article publié en 2012 (http://abonnes.lemonde.fr/europe/article/2012/06/11/en-europe-les-boites-a-bebes-semultiplient_1716529_3214.html).

Plusieurs centaines de ces boîtes, descendantes directes des "tours d'abandon" du Moyen-Age, seraient ainsi présentes sur le Vieux continent.

L'explosion de ce système date des années 2000. L'Allemagne (<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/allemande>) (même si elle fait dorénavant machine arrière (<http://www.france24.com/fr/20130104-allemande-compte-mettre-fin-dispositif-boites-a-bebematernite/>)) a été la première à l'adopter, suivie par une dizaine d'autres pays, comme l'Italie, la Suisse, la Pologne et la Belgique (<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/belgique>). Destinées aux parents en détresse qui veulent abandonner leur nouveau-né dans l'anonymat absolu, ces boîtes visent surtout à éviter ces faits divers terribles d'infanticides de nouveau-nés ou d'abandons de bébés dans des lieux sordides, comme les bennes à ordures.

Le mécanisme, défendu notamment par différents groupes religieux ou partis politiques militant contre l'avortement, est néanmoins vivement critiqué par les Nations unies, car il viole le droit fondamental d'un enfant de connaître ses parents. La Convention relative aux droits de l'enfant prévoit en effet que tout enfant a "dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux", rappelle "Le Monde". En outre, elle dispose que "si un enfant est illégalement privé des éléments constitutifs de son identité ou de certains d'entre eux, les Etats parties doivent lui accorder une assistance et une protection appropriées, pour que son identité soit rétablie aussi rapidement que possible".

En France, la question ne se pose pas. Une femme peut en effet "accoucher sous X", ce qui lui permet d'abandonner son bébé anonymement juste après l'accouchement. Un système lui aussi décrié, surtout par les enfants abandonnés (<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1249706-nee-sous-x-j-ai-recherche-ma-mere-ma-peur-c-etait-de-mourir-sans-connaître-son-nom.html>) qui peinent à retrouver leurs parents une fois adultes.

Carré d'histoire : L'hôtel de la Poste à Alligny-en-Morvan

Le bâtiment destiné à accueillir l'antenne de l'écomusée, consacrée aux Enfants de l'Assistance Publique et aux Nourrices, a été pendant un siècle environ, le cœur de la vie du village d'Alligny, Proposé par J-P Cortet

Construit dans la première moitié du XIX^e siècle, il est devenu relais de poste dans la deuxième moitié de ce siècle, lorsqu'une diligence assurait la liaison Saulieu-Montsauche par Alligny et Moux. On peut imaginer qu'il a vu passer les jeunes nourrices partant se placer à Paris et les « meneuses » convoyant dans le Morvan leurs petits nourrissons parisiens.

La diligence ayant été détrônée par le « tacot », entre 1901 et 1903, l'hôtel reste un lieu très fréquenté où s'arrêteront plus tard les autocars de la ligne Saulieu-Château-Chinon. C'est aussi un restaurant apprécié et un lieu d'accueil des premiers estivants amenés par le Tacot.

Il est tenu en 1900 par Claude Marie CORTET (1850-1931), personnage haut en couleur, qui en est propriétaire. On le surnomme « Cortet-Rousseau » à cause de son mariage avec Jeanne Césarine Rousseau dont il élève les deux nièces qui sont orphelines. Il marie l'une d'elles à Léon CORTET, son petit cousin, qui exploite la petite ferme attenante aux locaux de l'hôtel. La propriété du bâtiment passe ensuite au fils de ceux-ci, Henri CORTET, qui le vendra à un « marchand de biens » de Saulieu dans les années 70.

(Photo : Hôtel Jaugey-Cortet)

Les tenanciers ayant succédé à Cortet-Rousseau sont, vers 1910, Marie Guillemot et Eugénie Roncin, puis, de 1922 à 1925, Elise et Gaston Jaugey, et, vers 1927, Henri Guillemot et Maria Chevrot qui exploiteront jusqu'à la fin des années 50. C'est l'époque où le village se modernise avec notamment l'arrivée de l'électricité, le développement de l'automobile (pompe à essence), le téléphone... mais la concurrence de la voiture entraîne aussi la disparition du tacot peu avant la seconde guerre mondiale.



Cette époque est celle de la plus grande activité de l'hôtel. La « Maria » est une excellente cuisinière ; on y fait des repas d'affaires, des banquets familiaux (mariages, baptêmes...). A la fête patronale de la St Hilaire on y danse, et, l'été, on reçoit des touristes qui recherchent l'air pur et les activités de la campagne. A l'hôtel est toujours associée la ferme, avec étable et grange, où l'on élève quelques vaches qui donnent le lait, la crème et le beurre, indispensables à la cuisine bourgeoise de ce temps-là. Après la parenthèse de la guerre, l'activité reprend de plus belle : c'est la libération et l'on retrouve l'envie de vivre.

Au début des années 60, l'exploitant est Lucien Primard, un enfant du pays, grand voyageur, très entreprenant, qui transforme la façade et rénove en partie l'intérieur. Il organise des événements, en particulier des bals sur parquet, avec les plus grands accordéonistes du moment : Louis Ledrich, Jo Privat, André Verchuren... se succèdent ; il termine par un grand événement sous chapiteau avec spectacle de music-hall dont le clou est Tino Rossi. Le public semble insuffisant pour compenser la dépense engagée et bientôt Lucien Primard se retire. Vers 1965, l'exploitation est reprise par Marcel Chevrot puis par son fils Joël, mais jamais on ne retrouvera le succès d'antan.

Une société dite de « l'Hôtel de la poste » reprend le bâtiment en 1979 et le fait exploiter en gérance. Des travaux sont réalisés dans les chambres mais le mauvais entretien et les nombreux gérants qui se succèdent ne permettent pas une activité constante de qualité.

C'est ainsi qu'après une visite de sécurité ayant émis un avis défavorable pour l'accueil au public, il est fermé au début de 1998. Quelques travaux permettent une réouverture de la partie restaurant mais sans grand succès et la fermeture est définitive en 1999. En 2000, il est vendu à un particulier qui aménage succinctement le rez de chaussée pour en faire sa résidence personnelle et qui repeint la façade... en rose !

La commune d'Alligny en fait l'acquisition en décembre 2005 et une réflexion s'engage avec la Communauté de Communes des Grands Lacs du Morvan qui rachète l'immeuble pour en faire une nouvelle antenne de l'écomusée du Parc naturel régional du Morvan, consacrée au phénomène du placement nourricier. Notre association voit le jour en 2007 pour venir en appui du projet et, depuis l'année dernière, le vieil Hôtel achève une mue qui doit lui redonner un rôle central dans l'animation du village tout en célébrant un aspect fondamental de notre histoire locale.



ON FAIT LE TOUR DU PROJET ?

De l'hôtel à la (presque) Maison !



Écoutons le témoignage Mme Guillemot qui a vécu dans l'hôtel de la Poste entre 1930 et 1948

« Mes parents, Henri et Maria Guilleminot ont été propriétaires de l'Hôtel de la Poste de 1930 à 1955, soit 25 ans. Un vrai caravansérail d'activités pour un petit village en mouvement : tabac, journaux, essence, matériaux, poids public, arrêt de bus (Château-Chinon – Saulieu), dépôt de colis pour la capitale (convoi Paris-Morvan) sans oublier les nombreux pensionnaires en saison estivale.

Je suis donc née le 2.02.1932 dans la chambre au-dessus du garage ! Et un petit bébé n'avait pas trop de place dans cette effervescence. J'avais, paraît-il, 3 heures de vie quand je suis partie en nourrice à Champcommeau. Ma nourrice, que j'aimais fort, s'appelait Mémé Montfort et avait en garde d'autres enfants de l'Assistance Publique.

Je suis restée chez elle jusqu'à ma scolarité qui s'est déroulée à Saulieu amis pendant les vacances (Grandes vacances d'Été, Pâques et Noël seulement à cette époque !!!) je vivais pleinement à l'Hôtel et je participais à ces activités : aide au linge, à la vaisselle, à la cave, au service et jusqu'à mes 18 ans, date de mon mariage.

Un morceau de ma vie que j'aime relater assez souvent quand je le peux et donc heureuse de pouvoir m'exprimer auprès de votre association. Marie-Louise Guillemot »

Récits de vie... par Roland Bonnaire et Gisèle Michel

L'absente, Pierre Pointud, par Roland Bonnaire

Pierre POINTUD nous livre son histoire personnelle avec un réalisme sincère empreint d'une réelle délicatesse. Pour l'ancien pupille que je suis, à de nombreux passages, j'ai cru relire ma propre histoire tant il est vrai qu'en MORVAN, les vécus des « Petits Paris » étaient, en ce milieu de XX^{ième} siècle, dans de nombreux villages et hameaux, presque identiques.

Tout au long de son récit le lecteur peut mesurer le regret intense d'une enfance blessée à jamais : il découvre la recherche permanente de la mère, « l'ABSENTE », cette mère imaginaire et imaginée, cette mère sublimée...

Pierre POINTUD écrit pour entretenir l'espoir : il veut s'en sortir, il veut réussir coûte que coûte. L'enfant abandonné souffre d'avoir été caché, d'être nié, il est, en quelque sorte, un clandestin de notre société. Il a connu l'humiliation, la maltraitance, surtout de la part de personnes qui auraient dû, au contraire, le protéger, telles sa nourrice Lucile et son institutrice. Heureusement, le jeune pupille rencontrera sur sa route des êtres d'amour, la cousine Marcelle et la grand-mère Marie qui furent pour lui, des générateurs d'énergie essentiels et constructeurs.

Pierre subit les corvées permanentes, la « trique » et le martinet, mais il parvient, sans cesse, à puiser en lui suffisamment d'énergie pour positiver et espérer des avenir meilleurs. Curieux et inventif, il sait profiter des moindres instants, il goûte, comme miel, les infimes parcelles de sympathie puisées dans certains regards de son entourage : le moindre sourire, pour Pierre, était source de vie, de survie...

A l'adolescence, grâce à son intelligence et aux judicieuses décisions de son directeur d'agence bienveillant, Pierre quitte sa nourrice maltraitante : Lucile, elle-même très éprouvée par la vie, au coeur asséché, agissait comme si elle avait voulu priver le jeune pupille de toute affection.

Tournant important de sa vie, Pierre entre à l'Ecole des Métiers du Bâtiment à Felletin dans la Creuse : à cette date, on peut dire, même si le chemin à parcourir restera encore long et semé d'embûches, que le jeune Pierre est sauvé : il est pleinement conscient que l'ECOLE sera sa planche de salut.

Par ailleurs, une petite lumière luit, sans cesse, au fin fond de son être, l'image de l'ABSENTE qui l'attend quelque part, la mère, sa mère.

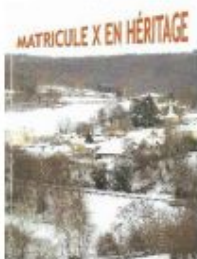
A l'E.M.B., à Felletin, Pierre est très bon élève : admirateur de LE CORBUSIER, il rencontre des adultes qui lui font confiance et là, c'est le déclic, il prend alors sa dimension. Pierre sera architecte, c'est certain ! Il veut construire une vraie vie, une vraie famille. Il oubliera totalement les maltraitances de Lucile pour ne conserver que les bons souvenirs et accéder au pardon : comme de nombreux anciens pupilles, je peux, ici, attester de ce processus psychologique. Pierre est un exemple patent du phénomène de résilience, il a pardonné et ainsi échappé « à la rancoeur et au venin de la vengeance ».

Aujourd'hui, à l'automne de sa vie, Pierre semble apaisé, il a exercé son métier d'architecte, créé une famille, transmis sa passion professionnelle à sa fille. Il remercie L'Assistance Publique, l'Ecole et toutes les rencontres riches que la vie lui a offertes. Néanmoins, une grande meurtrissure subsistera : en effet, lors de sa majorité, Pierre a essuyé un refus catégorique de la part de l'ABSENTE qui ne veut le reconnaître. Alors, la mort dans l'âme, il est contraint à déclarer « je fus abandonné une seconde fois ».

Cet ouvrage, sans conteste, devrait faire partie de notre bibliothèque et mériterait d'être édité : ce témoignage plein d'espérance constituerait un legs constructeur pour les membres de notre association. Une phrase de Pierre POINTUD résume tout à fait l'esprit de son ouvrage. « La condition d'enfant abandonné aura cette vertu de nous imposer la réflexion sur le sens des choses, sur le sens de l'humanité, sur le sens de la vie. Elle fera de nous des chercheurs. ».

« La condition d'enfant abandonné aura cette vertu de nous imposer la réflexion sur le sens des choses, sur le sens de l'humanité, sur le sens de la vie. Elle fera de nous des chercheurs. »

Matricule X en héritage de Michel Corand (2012), par Gisèle Michel



C'est à la demande de ses proches que Michel Corand, au soir de sa vie, décide de confier au papier, l'histoire de sa vie et les nombreuses questions qui le hantent. Né de père inconnu, en 1941 à Paris, il est confié à l'âge d'un an, par sa jeune mère, à l'Assistance Publique de Paris. Il n'aura de cesse de découvrir sa véritable origine, lui, le matricule X. Tout au long de son récit il nous amènera à réfléchir sur tous les changements survenus dans la société, les mœurs, le travail et surtout la nature, lui qui est arrivé à deux ans dans une famille d'accueil de Villapourçon (Nièvre). Le lecteur a donc plusieurs axes de lecture qui s'offrent à lui : la vie d'un homme tourmenté, l'histoire de notre pays, de la seconde guerre mondiale à nos jours, et surtout une profonde réflexion sur les valeurs humaines.